

CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du 29 Septembre 2021

OBJET : 24/2021**TABLEAU DES EFFECTIFS**

		L'AN DEUX MIL VINGT-ET-UN LE VINGT-NEUF SEPTEMBRE à NEUF HEURES ET TRENTE MINUTES
Nombre de conseillers municipaux en exercice :	29	Le Conseil Municipal de la Commune de Foulayronnes s'est réuni en Mairie, en session ordinaire
Présents :	23	M. Bruno DUBOS – Maire - ; M. Jean-François BUER ; Mme Hélène DESHAIES ; M. Joël COLLET ; Mme Marie LESCOU-GOURGUE ; M. Alexandre CHARIE ; Mme Michelle COMBA ; M. Jean-Philippe SIMON ; Mme Nadège GESSON-MAIRAL – Adjoints au Maire - ; Mme Monique LOREAU ; Mme Babeth TEYCHENE ; M. Jean-Paul ROUSSEAU ; M. Bernard LAVERGNE ; Mme Francine BIGEY ; M. Jean-Marc BOURNIQUEL ; M. Jean-Michel JADAS ; M. Francis CREPIN ; Mme Christine CHABOT ; Mme Nathalie RICHASSE ; M. Vincent OLIVIER ; Mme Bénédicte GUELFY ; Mme Laurianne VEYRET ; Mme Marie TOULET ; M. Julien BOUILLOT ; Mme Hélène LE GUIRRIEC ; M. Laurent MAILLARD ; M. Philippe ASIN ; Mme Nathalie BRICARD ; M. Lionel MADELRIEUX – Conseillers municipaux –
Absent (s)	0	
Pouvoir (s)	6	Mme Francine BIGEY à M. Jean-Paul ROUSSEAU ; M. Jean-Marc BOURNIQUEL à M. Jean-François BUER ; Mme Christine CHABOT à M. Vincent OLIVIER ; Mme Marie TOULET à M. Bruno DUBOS ; Mme Hélène LE GUIRRIEC à M. Philippe ASIN ; M. Lionel MADELRIEUX à Mme Nathalie BRICARD
Secrétaire de Séance :		M. Julien BOUILLOT
Date d'envoi de la convocation :		23 Septembre 2021

Expose

Vu le code général des collectivités territoriales

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale

Monsieur le Maire propose de modifier le tableau des emplois de la Commune au 1^{er} juillet 2021 comme suit :

Emplois non permanents

Ouverture de poste :

Services administratifs : + 1 adjoint administratif 20 h
+ 1 adjoint administratif 24 h
+ 1 adjoint administratif 35 h

Service Accueil de Loisirs : + 3 adjoints d'animation 17h50
+ 10 contrats d'engagement éducatif

Emplois permanents

Ouverture de poste :

Services administratifs : + 1 adjoint administratif principal de 1^{ère} classe 35 h
Service Accueil de Loisirs : + 3 adjoints d'animation 35 h

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, par 3 Abstentions,

- **APPROUVE** la mise à jour du tableau des emplois telle que présentée ci-dessus.

Le Maire

certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte

informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter des formalités de publication et de transmission en Préfecture

Affichage le

**Fait et délibéré, les Jour, Mois et an que
dessus**

**Pour extrait conforme,
Le Maire de Foulayronnes,**

Bruno DUBOS.

